

ESTIMATION DU COUT DE PRODUCTION D'OLIVES A HUILE EN TUNISIE: APPLICATION DE LA METHODE DE COUT CONSTATE AUX EXPLOITATIONS PRIVEES DANS LA REGION DE SFAX

BOUBAKER KARRAY (*) - ABDALLAH LOUIZI (*) - ABDELAZIZ SAHNOUN (*)

Le débat sur le commerce mondial de l'huile d'olive a pris une dimension particulière dans le cadre des accords de l'Uruguay round. Pour la Tunisie quatrième producteur et exportateur, ce débat se poursuit dans le cadre des négociations avec l'Union Européenne qui constitue, depuis plusieurs années, le principal partenaire commercial.

L'objectif visé est d'avoir des chances durables de maintenir ou de renforcer la position de l'huile d'olive tunisienne sur le marché mondial en général et sur le marché européen en particulier. La réalisation de cet objectif suppose que les opérateurs de la filière notamment les oléiculteurs et les oléifacteurs soient capables de produire au moindre coût dans chaque type de qualité.

Certes, le coût de production ne peut déterminer à lui seul la compétitivité de l'huile d'olive, d'autres facteurs, dont notamment la qualité, y contribuent pour beaucoup. Il constitue toutefois un élément incontournable dont l'évaluation doit être précise. Cette évaluation pouvait être un moyen de se faire une idée des avantages comparatifs et surtout de mesurer la capacité des producteurs à faire face à des baisses importantes des prix qu'ils perçoivent (D. Camaret et al., 1990). Elle revêt un intérêt particulier en Tunisie et fait annuellement l'objet d'une concertation entre l'Office National de l'Huile (ONH) et la Direction de la Production Agri-

ABSTRACT

Studies on agricultural management enterprises have been formally developed in United-Kingdom then in Germany, Netherlands and France. These countries could improve their functioning knowledges of agricultural exploitations owing to the installation of representative micro-economic networks. Computation of agricultural exploitation incomes and determination of production cost per product have been in focus of their preoccupation. For the determination of production cost per product two methods have been developed: cost reconstituted method and cost ascertained method. The application of this second method in the case of olive-tree in Sfax area has permitted, in spite of the deficiency of precise information on the private olive-growing exploitation, as approach the mean olive production cost during 1994/95, 1995/96 and 19996/97 campaigns. The results obtained reveal that the total cost (values of by-product and in landed property remuneration as well as suited capital included) amounts to 250 D/t. This cost reaches 294 D/t while excluding the by-product value. It varies between 133 D/t for the most performing exploitation (yield in olives of 1.470 t/ha) and 617.4 D/t for the less performing exploitation (yield in olives of 0.194 t/ha).

RÉSUMÉ

Les études sur la gestion des entreprises agricoles ont été anciennement développées au Royaume-Uni, puis en Allemagne, au Pays-Bas et en France. Ces pays ont pu affiner leurs connaissances du fonctionnement des exploitations agricoles grâce à l'installation de réseaux d'observations micro-économiques représentatifs. Le calcul des revenus des exploitations agricoles et la détermination du coût de production par produit ont été au centre de leurs préoccupations. Pour la détermination du coût de production par produit, deux méthodes ont été développées: la méthode de coût reconstitué et la méthode de coût constaté. L'application de cette deuxième méthode au cas de la culture de l'olivier dans la région de Sfax a permis, malgré l'insuffisance d'informations précises sur la comptabilité des exploitations oléicoles privées d'approcher le coût de production moyen d'olives au cours des campagnes 1994/95, 1995/96 et 1996/97. Les résultats obtenus révèlent que le coût total (valeur des sous produits et rémunération du foncier en propriété et du capital propre incluses) s'élève à 250 D/t. Ce coût atteint 294 D/t quand on exclut la valeur des sous produits. Il varie entre 133 D/t pour les exploitations les plus performantes (rendement en olives de 1.470 t/ha) et 617.4 D/t pour les exploitations les moins performantes (rendement en olives de 0.194 t/ha).

cole (DGPA). Le prix de l'huile d'olive à la production annuellement fixé par l'État tient compte à la fois des coûts de production moyens d'olives et d'huile d'olive obtenus au niveau national, de la prévision de la production, des possibilités d'exportation de la campagne en cours, des réalisations de la campagne précédente et de la situation financière de l'ONH. L'évaluation de ces coûts moyens se base actuellement sur une approche normative (D. Camaret et al., 1990). Celle-ci consiste à élaborer un itinéraire technique moyen de toutes les phases de production et de transformation par grande région (Nord, Centre et Sud) (enquête ou consultations d'experts) et à apprécier le coût de chaque opération moyennant les prix moyens courants pratiqués. La somme du coût des différentes opérations, complétée par l'évaluation du coût des capitaux permet de déterminer le coût de production reconstitué. Cette approche fait abstraction de la diversité et de la réalité de fon-

ctionnement des systèmes de production et des systèmes de trituration en Tunisie et réduit la pertinence du coût de production dans la fixation du prix à la production de l'huile d'olive. L'approche des coûts de production par les coûts constatés (D. Camaret et al., 1990) tenant compte des pratiques des opérateurs n'est toutefois pas appliquée. Les seules structures capables de calculer un coût constaté sont les fermes de l'État (agrocombinats et unités coopératives de production). La plupart des exploitations oléicoles et des huileries privées sont dépourvues des outils d'enregistrement des informations

(*) Institut de l'Olivier Sfax, Tunisie Fax 216 4 241 033, BP 1087 Sfax 3018.

comptables nécessaires au calcul des coûts de production d'olives et d'huile d'olives. Par ailleurs, l'absence de réseaux d'observations micro-économiques représentatifs de ces structures au niveau régional n'a pas permis de développer des études micro-économiques visant la connaissance approfondie du fonctionnement des exploitations oléicoles et des huileries privées, le calcul systématique du coût de production annuel et l'identification des chances réelles d'amélioration de leur compétitivité. C'est dans cette optique que nous avons entamé depuis quelques années une série d'études micro-économiques des exploitations oléicoles dans les régions arides et semi-arides de la Tunisie. L'objet de cet article se limite cependant à l'application de la méthode de coût constaté pour l'estimation du coût de production d'olives et l'identification des possibilités de sa compression dans la région de Sfax qui constitue l'une des principales zones oléicoles en Tunisie. Ce travail a été élaboré en collaboration avec les arrondissements des statistiques et de développement agricole et de la production végétale et avec la cellule de coordination des actions de vulgarisation relevant du commissariat régional au développement agricole de Sfax.

COÛT DE PRODUCTION: VALIDITÉ ET DÉFINITION (1)

Compte tenu du contexte concurrentiel dans lequel évolueront les échanges de l'huile d'olives, les politiques de prix de l'huile d'olives menées par l'État seraient de plus en plus déterminées par le prix mondial. Pour être davantage concurrentiel, la Tunisie devrait être capable de proposer à ses acheteurs une huile de qualité aux meilleurs prix. Pour les exploitations oléicoles notamment celles tournées vers le marché et ayant pour objectif principal la maximisation du profit, la compétitivité et le devenir de l'olivier dépendront de la comparaison entre le prix de marché et le coût de production. La capacité de ces exploitations à rester compétitives est essentiellement déterminée par les possibilités de compression du coût de production. Même si ces structures ne sont pas spécialisées et que l'olivier n'est pas la seule composante de la formation du revenu agricole, le coût approché de production apparaît mieux adaptée que le revenu approché. Le coût de production constitue un critère objectif dont le contenu doit être défini avec précision (Cordonnier et al., 1970). Il exprime dans ses trois acceptations réelle, monétaire et physique, le montant de facteurs de production incorporés dans un bien déterminé (Bublout, 1965). Les éléments qui le composent peuvent être classés selon plusieurs critères qui distinguent les charges fixes (de structure) et les charges variables (opérationnelles ou de fonctionnement), les charges directes (spécifiques) et les charges indirectes (communes), les

charges réelles (payées) et les charges supplétives (non payées). La détermination du coût de production unitaire d'une spéculation est toutefois difficile et peut être imprécise notamment dans le cas où cette spéculation est associée à d'autres (système de production diversifié). Cette imprécision est liée au caractère conventionnel de la répartition des charges de production, plus particulièrement les charges indirectes sur les différentes spéculations et de la prise en considération de la valeur des productions secondaires générées par cette spéculation. La formule généralement retenue pour la détermination du coût unitaire de production d'une spéculation est la suivante: $CUP = (CTP - VPS)/PT$.

CUP: coût unitaire de production

CTP: charges totales de production

VSP: valeur des productions secondaires ou sous-produits

PT: production totale.

MÉTHODE D'ÉVALUATION DES COMPOSANTES DU COÛT DE PRODUCTION

La méthode de coût constaté repose sur un échantillon d'exploitations, sur des informations précises et réelles sur la comptabilité de ces exploitations et sur un système de répartition et de calcul permettant d'extraire les charges du produit étudié (D. Camaret et al., 1990). L'application de cette méthode s'adapte parfaitement au cas des agrocombinats, le suivi annuel de l'activité oléicole assuré par le service de gestion (cahier de culture et fiches techniques et économiques indiquant les différentes charges de production) permet de calculer avec précision le coût de production unitaire d'olives (**tableau 1**). Par contre, pour les exploitations privées qui sont dépourvues des outils nécessaires à l'enregistrement systématique des informations comptables, la détermination du coût unitaire de production d'olives a été basée sur les déclarations des oléiculteurs. Ces déclarations ont été collectées lors de l'enquête réalisée dans le cadre d'une étude sur le fonctionnement et les stratégies de gestion des exploitations oléicoles dans la région de Sfax.

a - Choix de la région

Au plan de la production, la région de Sfax se classe au

Tableau 1 Coût de production d'olives et d'huile d'olive dans les agrocombinats de Sfax (moyenne des campagnes 1994/95, 1995/96 et 1996/97 en DT/t)

Agrocombinat	Coût de production olives	Coût de production huile d'olive
Châal	0.163	0.831
Essalama	0.182	0.900
Bouzouita	0.259	1.289
Bir Ali	0.220	1.160

Source : agrocombinats + nos calculs

(1) 1DT=0,90 us\$ en 1998

premier rang des régions productrices d'olives en Tunisie. Sa contribution moyenne dans la production nationale a été de 32,5% au cours des deux dernières décennies. La production d'olives est très fluctuante et a varié entre un minimum de 40 mille t en 1988/89 et un maximum de 500 mille t en 1991/92, ce qui correspond à un rapport de production (production maximale/production minimale) de 12,5 (figure 1).

Le rendement annuel moyen a été de 31,71 kg d'olives /arbre (632,38 Kg/ha). Il a varié entre un minimum de 6,5 kg/arbre (130 kg/ha) en 1988/89 et un maximum de 81 kg/arbre (1615 kg/ha) en 1991/92.

L'olivier a constitué, à travers plusieurs générations, la composante principale de l'agriculture dans la région de Sfax. Cette culture couvre actuellement 312.307 hectares représentant 44% de la superficie agricole totale et 19% de la superficie oléicole nationale. L'effectif oléicole compte 6.215.552 pieds (11% de l'effectif national) d'olivier chemlali plantés à 83% en plein à une densité moyenne de 18 pieds par hectare (CRDA Sfax, 1996). 15,8% des plantations sont d'âge inférieur à 20 ans, 49,4% sont d'âge compris entre 20 et 70 ans et 34,8% sont âgées de plus de 70 ans (DGPDI, 1996).

Par ailleurs, l'oléiculture constitue dans cette région l'activité agricole principale des agrocombinats de Chaal, Bouzouita, Essalama et Bir Ali et d'une gamme assez diversifiée d'exploitations privées. Les agrocombinats gérés par l'Office des Terres Domaniales représentent 13% de la superficie oléicole (40.587 ha) et 12% de l'effectif total (755.939 pieds) dont 71% sont âgés de plus de 70 ans. Leur contribution dans la production d'olives n'a jamais dépassé 20%. Les exploitations privées couvrent une superficie nettement plus importante (271.720 ha), disposent d'un effectif oléicole (5.459.613 pieds) dont seulement 30% des plantations sont âgées de plus de 70 ans et assurent l'essentiel de la production d'olives. Les exploitations de taille inférieure à 20 hectares représentent 85,5% de l'effectif total des exploitations agricoles et ne disposent que de 31,6% des terres oléicoles. Par contre, les exploitations de taille supérieure à 20 hectares sont minoritaires en terme d'effectif (14,5%) mais détiennent 68,4% des terres oléicoles (DGPDI, 1996).

b - Choix de l'échantillon des exploitations oléicoles

L'étude du fonctionnement et des stratégies de gestion des exploitations oléicoles privées ne peut être exhaus-

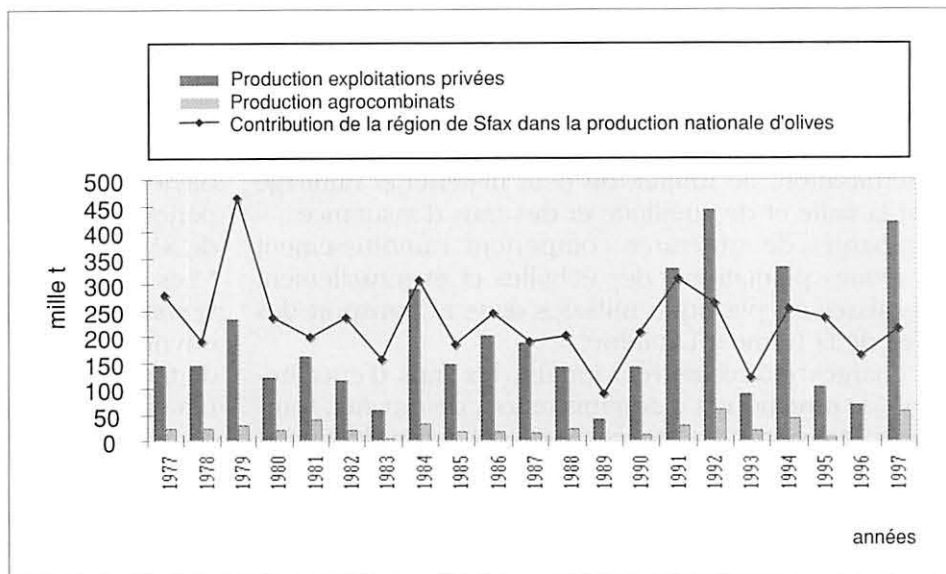


Figure 1 - Evolution de la production d'olives: 1977-1997.

tive du fait de l'importance des moyens humains, matériels et temporels qu'elle exige. Elle a été limitée, par conséquent, à un échantillon représentatif composé de 178 exploitations (tableau 2) dont 125 de taille inférieure à 20 ha (70,2%), 34 de taille comprise entre 20.1 et 100 ha (19%) et 19 de taille supérieure à 100 ha (10,7%). Ces dernières ont été sélectionnées à partir de l'échantillon des exploitants qui ont fait l'objet de l'enquête sur les structures des exploitations agricoles dans le gouvernorat de Sfax.

c - Estimation des charges de production

Afin d'atténuer l'effet des fluctuations annuelles de la production d'olives, nous avons calculé un coût de production moyen au cours des trois campagnes 1994/95, 1995/96 et 1996/97.

Pour les agrocombinats, le calcul des différentes charges de production d'olives est assuré par le service de gestion. Selon les fiches coût de production annuellement élaborées par ce service, les charges totales se

Tableau 2 Répartition des exploitations enquêtées par délégation

Délégation	<20 ha	20 à 100 ha	>100 ha	Total
Manzel chakeur	15	11	3	29
Agareb	20	3	2	25
Bir Ali	16	4	1	21
Hincha	16	2	2	20
Djebéniana	22	3	1	26
Amra	13	0	1	14
Ghraiba	5	2	1	8
Sfax sud	2	0	1	3
Sfax gharbia	3	1	0	4
Sfax médina	1	0	0	1
Skhira	4	3	0	7
Mahres	5	2	3	10
Sakit Eddayer	0	0	1	1
Sakit Ezzit	3	3	3	9
Total Sfax	125	34	19	178

composent des charges directes (charges variables, charges fixes et charges de financement) et des charges indirectes.

Les charges variables se composent des frais de main-d'oeuvre, de la traction mécanique et animale, des frais de fertilisation, de fumier, de petit matériel et outillage pour la taille et de cueillette et des frais d'assurance.

Les charges de structures comportent l'amortissement des jeunes plantations, des échelles et éventuellement des caisses en plastique utilisées dans le transport des olives de la ferme à l'huilerie.

Les charges indirectes regroupent, les frais d'encadrement, de direction et d'administration, de travaux, fournitures et services extérieurs, de divers de production et d'exploitation, de participation au fonctionnement de l'administration centrale et des frais de transport, déplacement du personnel et de fin de fonctionnement. L'imputation de ces charges à l'olivier se base sur la part qui représente les charges variables oléicoles dans les charges variables totales et ce, conformément à la formule suivante:

charges indirectes olives = (charges variables olives/ charges variables totales)* charges indirectes totales.

Les sous-produits (brindilles et gros bois) sont évalués à leurs prix de vente.

Le coût de production annuellement calculé ne renferme cependant pas la rémunération de la terre en propriété et du capital propre.

Pour les exploitations privées, objet de cette étude, les charges variables se composent des frais de la main-d'oeuvre salariée saisonnière employée pour la taille et la cueillette, de la traction mécanique et de fertilisation.

* Pour la taille, le salaire journalier varie entre 8 dinars (tailleur non qualifiée) et 15 dinars (tailleur qualifié).

* Pour la cueillette, le paiement s'effectue soit à la journée 10 à 12 dinars par couple (homme-femme), soit par Kafis (450 kg d'olives) dont le prix varie entre 20 et 27 dinars selon les cueilleurs, les délégations et le niveau de la production.

* Pour le travail du sol, les charges sont calculées sur la base du prix de location (7 à 8 dinars/heure) pour les exploitants dépourvus de tracteurs et sur la base des consommations de carburant et lubrifiant et des frais d'amortissement et d'entretien pour les exploitants disposant de tracteurs.

* Pour le fumier et l'amonitre qui sont très faiblement apportés (cas des exploitations qui pratiquent l'élevage bovin et/ou ovin et les cultures maraîchères), les dépenses sont comptabilisées sur les cultures maraîchères.

* Le traitement phytosanitaire de l'olivier est assuré par l'État (campagne nationale organisée par l'Office National de l'Huile) et n'entraîne aucune charge pour l'exploitant.

Les charges de structures comportent l'amortissement du matériel et des jeunes plantations, les frais de la

main-d'oeuvre permanente et les prélèvements divers.

* Compte tenu de l'état vétuste du matériel qui est à la disposition des exploitations enquêtées, ce matériel est supposé amorti.

* L'amortissement des plantations n'a concerné que les oliviers âgés de moins de 20 ans. Il a été calculé sur une période de 20 ans pour un coût d'installation unitaire de 850 dinars l'hectare.

* Les salaires mensuels de la main-d'oeuvre permanente sont de 150 D pour le gardiennage, de 180 D pour les ouvriers agricoles, de 200 à 250 D pour les chauffeurs de tracteur et de 300 D pour les gérants d'exploitation. Les charges supplétives concernent la rémunération de la main-d'oeuvre familiale, du foncier en propriété (terre) et du capital propre de l'exploitant.

* La rémunération de la main d'oeuvre familiale est calculée selon deux hypothèses. La première tient compte du nombre de jours de présence sur l'exploitation (main-d'oeuvre familiale disponible) et la deuxième ne prend en considération que le nombre de jours du travail consacrés à l'olivier (main-d'oeuvre réellement utilisée). Ainsi, pour les familles résidentes sur les exploitations, la deuxième hypothèse a été retenue et le nombre de jours de travail consacrés à l'olivier a été estimé comme il suit:

– Taille: (3 jours/ha soit 6 pieds par jour) après une production forte, (2 jours/ha soit 9 pieds par jour) après une production moyenne et (1 jour/ha soit 17 pieds par jour) après une production faible.

– Cueillette: Le rendement journalier par cueilleur est estimé à partir des données de l'enquête à 80 kg pour une production forte, 60 kg pour une production moyenne et 40 kg pour une production faible.

– Divers: approvisionnement en intrants, organisation des chantiers de cueillette et de taille, gardiennage, etc... estimés à 3 jours/ha.

Pour les familles non résidentes, c'est plutôt la première hypothèse qui a été retenue.

* Le foncier en propriété: le coût d'opportunité des terres oléicoles a été estimé à 50 D/ha (norme actuellement utilisée par l'agence de promotion des investissements agricoles).

* Le capital propre de l'exploitant: la détermination précise de la valeur de ce capital pose des difficultés sérieuses du fait de l'absence des enregistrements comptables, nous n'avons par conséquent comptabilisé que les avances à la culture (travail du sol, taille et autres prélèvements). Le coût d'opportunité de ce capital a été estimé à 7% de sa valeur.

Pour les sous-produits, la production moyenne a été estimée à 15 kg de brindilles et à 25 kg de gros bois. Les prix de vente retenus sont respectivement 0.020 D/kg et 0.050 D/kg.

d - Typologie des exploitations oléicoles

Compte tenu de l'hétérogénéité des exploitations oléi-

coles privées, il a été impératif d'identifier des groupes homogènes. Pour ce travail, le but de la typologie n'est pas d'analyser la diversité de ces exploitations, mais plutôt de réduire la multiplicité des cas individuels à un nombre réduit de types. Conformément aux objectifs de la problématique traitée, la typologie a été basée sur des variables quantitatives de structure (superficie oléicole totale, superficie oléicole en plein, superficie oléicole installée sur sol profond, plantations âgées de moins de 20 ans, plantations d'âge supérieur à 70 ans, main-d'oeuvre familiale et nombre de façons culturales) et de performance (rendement en olives et coût de production) et ce moyennant une analyse en composantes principales et une classification hiérarchique.

Les résultats de cette analyse montrent que la superficie oléicole totale et la proportion de la main-d'oeuvre familiale dans la main-d'oeuvre totale (axe 1), le coût de production et le rendement (axe 2) la superficie oléicole installée sur sol profond (axe 3) et la superficie oléicole en plein (axe 4) ont été les principales variables de différenciation des exploitations (**tableau 3**).

La classification hiérarchique a permis l'identification de dix classes homogènes d'exploitations (**annexe 1**). La variance interclasse est de 762.09 soit 81% de la variance totale.

PRÉSENTATION ET DISCUSSION DES RÉSULTATS

Les résultats obtenus montrent que le coût de production global d'olives (valeur des sous produits et la rémunération du foncier en propriété (50 D/ha) et du capital propre (7%) incluses) enregistré au niveau des exploitations privées dans la région de Sfax au cours des campagnes 1994/95, 1995/96 et 1996/97 a été de l'ordre de 250 D/t en moyenne (**annexe 2**).

Si l'on ne prend pas en compte la valeur des sous produits, le coût de production s'accroît et atteint 294 D/t (**annexe 2**). La structure de ce coût est composée à 38.5% de charges variables, à 36.2% de charges supplétives et à 25.3% de charges fixes. Les charges variables renferment la traction mécanique (14.1%), la main-d'oeuvre occasionnelle (récolte 14.4% et taille 7.7%) et le ratissage (2.3%).

Les charges supplétives comportent la rémunération de la main-d'oeuvre familiale (6.3%), du foncier en propriété (26.7%) et du capital propre (3.2%).

Les charges fixes regroupent la main-d'oeuvre permanente (12.4%), l'amortissement des plantations (1.18%) et les assurances, cotisations sociales et autres (11.7%).

L'analyse du coût de production

Tableau 3 Contribution des axes à la variance totale

Axes factoriels	Axe 1	Axe 2	Axe 3	Axe 4
Contribution à la variance totale	30.4%	26.3%	16.8%	14.9%

d'olives à huile selon les types d'exploitations identifiés (**annexe 2**) montre que près de 57% de l'effectif total des exploitations réalisent un coût de production inférieur à 250 D/t et des rendements en olives variant entre 0.675 et 1.470 t/ha.

Les exploitations (T1) sont les plus performantes et réalisent un coût de production de 133 D/t et un rendement moyen en olives de 1.470 t/ha (**figure 2**). Ce groupe est constitué de 11 exploitations familiales ayant une superficie moyenne inférieure à 5 ha. L'effectif oléicole conduit totalement en plein occupe 74% de la superficie totale, il est en majorité productif (96%) et installé sur sol approprié (75%). Les opérations culturales (travail du sol, taille et cueillette) sont soigneusement effectuées.

Les exploitations (T3, T8, T9 et T10) obtiennent des coûts de production proches du coût moyen (250 D/t) et des rendements moyens en olives variant entre 0.5 et 0.750 t/ha.

Le groupe T3 comporte 26 exploitations familiales ayant une superficie moyenne de 9 ha. L'effectif oléicole conduit à 85% en plein s'étale sur 72% de la superficie totale. 92% de cet effectif sont productifs et 70% sont installés sur sol approprié. Le rendement moyen en olives est de 0.675 t et le coût de production est de 223 D/t (**figure 2**).

Le groupe T8 se compose de 42 exploitations en majorité familiales ayant une superficie moyenne de 18 ha. L'effectif oléicole conduit à 95% en plein s'étale sur 72%

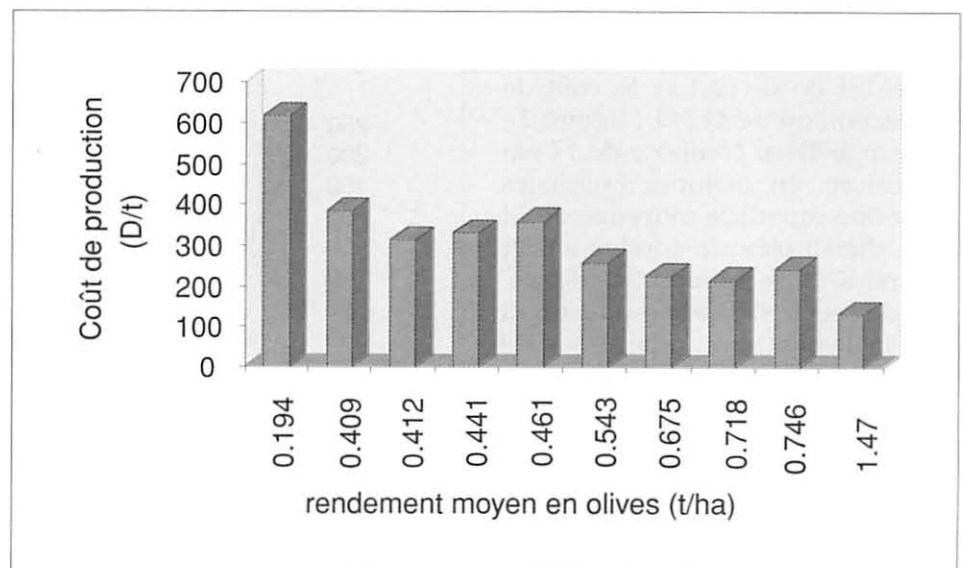


Figure 2 - Evolution du coût de production en fonction du rendement en olives.

de la superficie totale. 80% de cet effectif sont productifs et 92% sont installés sur sol approprié. Le rendement moyen en olives est de 0.718 t et le coût de production est de 213 D/t (figure 2). L'accroissement progressif de la production des plantations jeunes (20% de l'effectif total) engendrera pour les exploitations de ce groupe une amélioration certaine des rendements et une baisse du coût de production.

Le groupe T9 se compose de 22 exploitations en majorité salariées ayant une superficie moyenne de 125 ha. L'effectif oléicole conduit à 95% en plein s'étale sur 88% de la superficie totale. 90% de cet effectif sont productifs et 85% sont installés sur sol approprié. Le rendement moyen en olives est de 0.746 t et le coût de production est de 242 D/t (figure 2).

Le groupe T10 comporte 5 exploitations salariées ayant une superficie moyenne de 479 ha. L'effectif oléicole conduit à 90% en plein s'étale sur 87% de la superficie totale. 82% de cet effectif sont productifs et 79% sont installés sur sol approprié. Le rendement moyen en olives est de 0.543 t et le coût de production est de 257 D/t (figure 2).

Les exploitations (T2, T5, T6 et T7) obtiennent des coûts de production supérieurs au coût moyen (250 D/t) et des rendements moyens en olives inférieurs à 0.500 t/ha.

Le groupe T2 comporte 25 exploitations familiales ayant une superficie moyenne de 9 ha. L'effectif oléicole conduit à 92% en plein occupe 76% de la superficie totale. 92% de cet effectif sont productifs et 87% sont installés sur sol approprié. Le rendement moyen en olives est de 0.409 t et le coût de production est de 382 D/t (figure 2).

Le groupe T5 comporte 10 exploitations familiales ayant une superficie moyenne de 11 ha. L'effectif oléicole conduit à 13% en plein occupe 63% de la superficie totale. 54% de cet effectif sont productifs et 96% sont installés sur sol approprié. Le rendement moyen en olives est de 0.412 t et le coût de production est de 312 D/t (figure 2). Le groupe T6 se compose de 17 exploitations en majorité familiales ayant une superficie moyenne de 13 ha. L'effectif oléicole conduit à 93% occupe 87% de la superficie totale. 88% de cet effectif sont productifs et 15% seulement sont installés sur sol approprié. Le rendement moyen en olives est de 0.461 t et le coût de production est de 359 D/t (figure 2). Le groupe T7 est formé de 14 exploitations familiales ayant une superficie moyenne de 15 ha. L'effectif oléicole conduit à 34% en plein occupe 89% de la superficie totale.

70% de cet effectif sont productifs et 40% sont installés sur sol approprié. Le rendement moyen en olives est de 0.441 t et le coût de production est de 330 D/t (figure 2).

Pour les groupes T5, T6 et T7, les résultats pourraient être améliorés par l'accroissement progressif de la production des jeunes plantations et par l'aménagement des plantations oléicoles conduites en intercalaire avec l'amandier et de celles installées sur des sols non appropriés. Par contre pour le groupe T2, l'amélioration des résultats pourrait provenir d'une compression des prélèvements divers qui s'élèvent à 77 D/t et d'un entretien plus adéquat des plantations.

Les 6 exploitations du groupe T4 sont les moins performantes, elles ont une superficie moyenne de 10 Ha et réalisent un rendement moyen en olives très faible ne dépassant pas 0.200 t/ha et un coût de production de 617 D/t (figure 2). L'effectif oléicole conduit à 82% en plein occupe 78% de la superficie totale. 58% de cet effectif sont productifs et 87% sont installés sur sol approprié. Les résultats de ce groupe seront certainement améliorés sous l'effet de l'accroissement progressif de la production des plantations jeunes.

Si par ailleurs, nous comparons les coûts de production enregistrés au cours des campagnes 1994/95, 1995/96 et 1996/97, aux prix de vente moyens d'olives que les oléiculteurs ont perçu, nous constatons aisément que les exploitants des groupes T2, T4, T6 et T7 réalisent des pertes (figure 3).

CONCLUSION

Les résultats de cette étude révèlent que pour la plupart des types d'exploitations oléicoles identifiés, le coût unitaire de production d'olives est essentiellement déterminé par le rendement en olives qui varie sensiblement en fonction de la qualité du sol, de l'âge des plan-

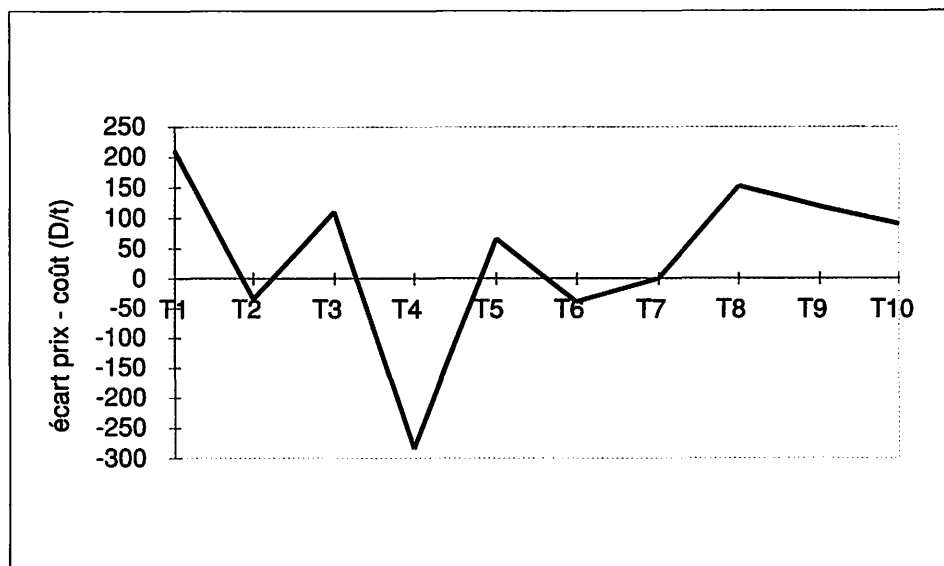


Fig. 3 - Écart prix-coût de production d'olives par type d'exploitations.



tations, du mode de conduite de l'olivier (en plein ou en intercalaire: maraîchage ou arboriculture fruitière) et du savoir faire technique de l'oléiculteur. Ainsi, afin de faire face à des baisses éventuelles du prix des olives, les oléiculteurs sont appelés à entreprendre une stratégie de compression du coût de production axée principalement sur l'accroissement du rendement. Un tel objectif nous paraît réaliste et réalisable parce que tout effort d'aménagement et de restructuration des plantations (cueillette et taille ordinaire à temps, destruction de chiendent, taille de rajeunissement et arrachage et replantation) et de correction des terres (apport de fumier et d'amonitrate, choix judicieux de la fréquence, de l'époque et de l'outil de labour et confection des travaux de conservation des eaux et du sol) engendrera une amélioration certaine des rendements en olives et par conséquent une baisse notable des coûts de production.

Pour être appliquées, ces actions nécessitent non seulement des investissements classiques en matériels mais aussi des investissements immatériels que sont la recherche, le développement et la formation (J.-F., Hervieu) visant l'augmentation de la compétence technique, de la capacité de gestion et de la faculté d'innovation des oléiculteurs. Ce travail sera ultérieurement affiné une fois l'observatoire micro-économique des exploitations oléicoles dans la région de Sfax sera installé.

Les informations précises sur l'activité oléicole fournies par cet observatoire permettront d'améliorer notre connaissance sur le fonctionnement des exploitations oléicoles, de modéliser ce fonctionnement et de simuler des alternatives de compression du coût de production pour les différents types identifiés. ●

BIBLIOGRAPHIE

- Bublout (1965) L'exploitation agricole, Louvain, Editions Nauwelaers.
- Cordonnier P., Carles R., Marsal P. (1970) Economie de l'entreprise agricole, Cujas.
- Camaret D., Le Stum H., Murphy M., Petersen A. (1990) Coûts de production du blé tendre en East-Anglia, au Schleswig, Holsten et en France. In Economie Rurale n° 195 pp. 7-12 France.
- Camaret D., Perrot A., Lemaltre G. (1990) Compétitivité comparée des céréaliculteurs européens. In perspectives agricoles n° 152 pp. 74-89. France
- Hervieu J.-F. (1988) Coûts de production et compétitivité des exploitations agricoles françaises. Bureau de l'APCA France.
- Ministère de l'Agriculture - Tunisie, Direction Générale de la Planification des Investissements Agricoles (1996) Enquête sur les structures des exploitations agricoles. 1994-1995.
- Ministère de l'Agriculture - Commissariat Régional au Développement Agricole. (1996) Rapport de suivi de la campagne agricole.
- Ministère de l'Agriculture - Office des terres domaniales (agrocombinats châal, Essalama, Bouzouita et Bir Ali (1995, 1996 et 1997) Rapport de la campagne oléicole.

Annexe 1 Caractéristiques des types d'exploitations oléicoles

	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	Total
Nombre d'exploitations	11	25	26	6	10	17	14	42	22	5	178
Superficie moyenne (en ha)	4.21	9.32	9.34	10.37	10.65	13.26	14.67	18.35	125.39	478.9	39.6
Superficie oléicole (% ST)	73.6	75.5	72.2	77.5	62.9	87.4	89.3	71.7	87.7	86.6	84.1
Superficie oléicole installée sur sol à vocation (% ST)	75	86.7	69.2	86.7	96.3	15.2	39.8	92	85	78.8	79.45
Main-d'oeuvre familiale (% MO Totale)	87.7	89.9	92.4	94.7	96.9	76.5	84.2	80	15	7.4	76.4
Superficie oléicole en plein (% ST)	100	92	85.3	82	13.4	93.5	34.2	95.3	95.1	90.1	90.1
Nombre de façons	5	5	5	5	6	4	5	5	5	6	5
Plantations d'âge +70 ans (%)	57	24	42	6.4	6.5	27	31	22	38	15	31
Plantations d'âge -20 ans (%)	4.4	7.7	7.7	42	46.4	11.8	30.2	19	10.2	17.6	27.5
Rendement (t/ha)	1.470	0.409	0.675	0.194	0.412	0.461	0.441	0.718	0.746	0.543	0.629
Coût de production (D/l)	132.7	382.4	323.1	617.4	312.1	358.8	330.5	213.1	242.3	257.5	250.8

*Valeur des sous-produits et rémunération du foncier en propriété et du capital propre incluses. Source: nos calculs.

Annexe 2 Structure du coût de production d'olives dans la région de Stax pour les campagnes 1994/95, 1995/96 et 1996/97

Unité: DT/T

	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	Total	%
Charges variables												
Traction mécanique	25.7	87.7	46.5	186.2	71.1	52.8	61	46.6	31.4	47.9	41.3	14.1
Main-d'oeuvre occasionnelle												
- Cueillette	40.7	32	35.3	15.7	9.7	46	36.5	43.1	46.3	38.1	42.3	14.4
- Taille	10.1	33.95	16.9	64.2	23.2	31.2	29.6	15.6	19.6	28.9	22.7	7.7
- Ratissage	3.8	10.9	6.4	22.4	10.4	9.3	10.1	6.4	6.1	7.8	6.9	2.3
Charges fixes												
Main-d'oeuvre permanente	0	7.22	0	0	0	55.5	0	9.2	49.3	35.2	36.5	12.4
Amortissement jeunes plantations	0.4	3.7	1.5	29.4	15.2	3	10.1	2.35	2.9	3.7	3.4	1.18
Prélèvement divers	9	61.9	27	20.2	14.6	48.4	70.4	16.3	35.2	36.7	34.5	11.7
Charges supplétives												
Rémunération de la terre (50 D/ha)	33.9	122.1	73.9	257.9	121.2	108.5	113.4	69.6	66.9	91.9	78.5	26.7
Rémunération du capital propre (85D/ha)	3.1	13.4	6.3	18.9	7.6	13.2	11.3	6.1	9.5	10.4	9.4	3.2
Rémunération de la main-d'oeuvre familiale	29.6	77.1	48.8	141.3	103.5	48.6	51	37.5	12.9	5.3	18.4	6.3
Coût de production*	132.7	382.5	223.2	617.4	312.2	358.8	330.5	213.1	242.4	257.6	250.8	
Coût de production**	156.5	450	263	756	376.5	416.7	393.3	252.7	280.2	306	293.9	100
Prix de vente des olives	344.1	347.8	334.4	333.9	379	318.5	329.2	364.6	360.3	346.3	352.9	
Écart prix - coût	211.4	-34.7	111.2	-283.5	66.8	-40.3	-1.3	151.9	118.1	88.7	102.3	

*Valeur des sous-produits et rémunération du foncier en propriété et du capital propre incluses. Source: nos calculs.

**Valeur des sous-produits non incluse et rémunération du foncier en propriété et du capital propre incluse.